

Chères étudiantes, chers étudiants,

La Faculté de droit de l'Université de Cergy-Pontoise est heureuse d'annoncer la mise en ligne des premiers éléments issus du projet *Décllic droit*, regroupés dans une valise pédagogique destinée prioritairement aux étudiants de licence, mais dont l'utilité ne déclinera pas pour ceux des années supérieures.

*Décllic droit* est une réponse apportée au constat du fait que souvent, les étudiants en droit mettent l'accent sur la révision de leurs connaissances mais, surtout durant leurs premières années d'études, ne passent pas le temps suffisant à travailler les méthodes permettant de mettre en œuvre ces connaissances.

Or, si les connaissances sont essentielles, il est fondamental de maîtriser le langage juridique et l'art de l'argumentation qui sont inhérents à la science juridique et, ainsi, d'ordonner les connaissances acquises dans un sens qui assure leur intelligibilité afin d'atteindre le but qui est celui de tout juriste : convaincre.

Cette mise en œuvre des connaissances juridiques acquises avec l'aide de cette méthodologie si spécifique n'est pas seulement le fruit d'une ambition académique, éloignée des réalités du monde concret. En effet, tout au long de sa carrière, le juriste doit partager son savoir avec les non-juristes dans le cadre de consultations, expliquer le sens d'un texte ou bien d'une décision de justice qu'il devra mettre en perspective, ou encore démontrer le bien fondé de ses arguments. En d'autres termes, le bon juriste n'est pas celui qui sait tout, mais celui qui sait mettre en valeur ses connaissances.

La valise pédagogique devrait permettre aux étudiants en droit de progresser dans la valorisation et la mise en œuvre de leurs connaissances. Elle est le fruit d'un travail collectif mené par une équipe composée de Mesdames Caffin-Moi, Aubert de Vincelles, Saulié et de Messieurs Deshayes et Serfaty. Les méthodes proposées, si elles ont été approuvées par la Faculté à la suite d'une consultation, sont indicatives et ne sauraient se substituer aux recommandations faites par vos enseignants.

L'idée était ici de rendre consultables, par un simple clic sur les liens facilement accessibles sur l'ENT, deux types de tutoriels :

- Tout d'abord, pour s'initier à la méthode, des tutoriels au format vidéo auxquels vous pourrez toujours vous référer lors de vos révisions. Sont disponibles à ce jour une méthode de lecture du Code civil réalisée par Carole Aubert de Vincelles, une méthode de lecture d'un arrêt réalisée par Maïté Saulier ainsi que des méthodes de résolution de cas pratiques et de rédaction de fiches d'arrêt réalisées par Vidal Serfaty.
- Ensuite, pour approfondir vos connaissances méthodologiques, vous pourrez consulter les tutoriels au format pdf écrits par Olivier Deshayes. Vous y trouverez notamment des méthodes de cas pratique, de fiche et de commentaire d'arrêt, de dissertation, des conseils méthodologiques généraux ainsi que de rédaction d'une copie d'examen.

Il ne nous reste donc qu'à former le vœu que, munis de cette valise pédagogique, votre traversée de l'océan du juridique se déroule sous les vents les plus favorables.